

Nantes, le 11 février 2020

Environnement - Biodiversité

La Région accompagne des initiatives de territoires pour protéger le patrimoine naturel ligérien

Forts d'un patrimoine naturel exceptionnel, les Pays de la Loire figurent parmi les régions françaises les plus mobilisées pour la préservation et la valorisation de la biodiversité qui constitue un véritable patrimoine collectif, support d'activités économiques et facteur d'attractivité du territoire. Depuis l'adoption de la Stratégie Régionale pour la Biodiversité 2018-2023 fin 2018, un collectif régional d'acteurs est né, mobilisé autour de la Région qui assure son rôle de chef de file « Biodiversité » pour les collectivités. Le 11 février, l'Office Français de la Biodiversité, la Communauté de communes des Vallées du Haut-Anjou et cinq fondations étaient réunis aux côtés de Laurent Gérard, conseiller régional en charge de l'environnement et de la transition énergétique, et de Marie-Jo Hamard, vice-présidente du Département du Maine et Loire, pour un temps fort autour des initiatives engagées en faveur de la biodiversité.

« Depuis l'adoption de la Stratégie Régionale pour la Biodiversité 2018-2023 fin 2018, un collectif régional d'acteurs est né, mobilisé autour de la Région qui assure son rôle de chef de file « Biodiversité » pour les collectivités. Ce début d'année 2020 est marqué par des événements phares : la création du Club des Mécènes du Patrimoine Naturel des Pays de la Loire, une première en France, et l'appel à projets du Groupe Régional des Fondations en faveur de la Biodiversité. Saluons également l'adhésion de la Communauté de communes Vallée Haut-Anjou au dispositif « Territoires engagés pour la Nature ». Le mouvement est lancé, le collectif s'engage pour l'accélérer. », assure Laurent Gérard.

Des actions concrètes en région

La Stratégie régionale pour la biodiversité 2018-2023 porte pour ambition de faire de la biodiversité un enjeu patrimonial et une opportunité de développement du territoire. C'est dans ce cadre que la Région accompagne les territoires et encourage les initiatives à l'échelle des collectivités et des acteurs ligériens.

Création du Club des Mécènes du Patrimoine Naturel des Pays de la Loire : une première en France

La Fondation du patrimoine, reconnue d'utilité publique, œuvre à la sauvegarde et à la valorisation du patrimoine français dans toutes ses diversités. Elle mobilise les particuliers, les collectivités et les entreprises et les accompagne dans leurs projets de restauration. Depuis 2009, la Fondation du patrimoine, via son programme national, a déjà soutenu 31 projets en Pays de la Loire et apporté 298 000 € à des projets de préservation du patrimoine ligérien.

Pour développer ce champ d'action, la Délégation régionale de la Fondation du patrimoine et la Région des Pays de la Loire se sont associées pour créer le premier club Mécènes du patrimoine naturel. **Ce partenariat unique en France est ancré dans la Stratégie régionale pour la biodiversité**, avec pour objectif de participer à la préservation et à la sauvegarde de la biodiversité. Il accompagne financièrement des projets de réhabilitation des espaces sensibles et concourt au développement des espèces animales et végétales. Il contribue ainsi à la valorisation et à l'attractivité des paysages et du cadre de vie des Pays de la Loire. 2 entreprises mécènes ont déjà adhéré : Harmonie Mutuelle et Bouyer Leroux.

La création du club Mécènes du patrimoine naturel s'accompagne du lancement de l'appel à projets « **Biodiversité en Pays de La Loire 2020** » afin de renforcer le soutien aux porteurs de projets publics et associatifs qui agissent en faveur de cette thématique.

L'appel à projets du Groupe Régional des Fondations en faveur de la Biodiversité

Préserver les sites naturels, respecter la nature et la remettre au cœur du développement des Pays de la Loire mais également du cadre de vie des ligériens est une priorité pour la Région. Avec sa stratégie régionale pour la biodiversité 2018-2023, la Région des Pays de la Loire ambitionne de coordonner au mieux les financeurs publics et privés afin de faciliter les liens entre financeurs mais également l'accès au financement pour les porteurs de projet en faveur de la biodiversité ligérienne.

En 2020, les Fondations partenaires, **Engie, Groupe EDF, RTE, Biotope, et la Fondation du patrimoine**, s'associent avec l'ambition d'apporter un soutien technique et financier à des projets locaux innovants de préservation et de valorisation de la biodiversité des Pays de la Loire. A travers l'appel à projets, « **Biodiversité en Pays de La Loire 2020** », les fondations partenaires entendent soutenir les initiatives locales de **préservation et de valorisation de la biodiversité sur le territoire ligériens**.

Les projets éligibles doivent être **d'intérêt général, sans but lucratif et portés par des organismes à but non lucratif**. Ils doivent s'appuyer sur une dynamique collective, avec une large participation des citoyens et des parties prenantes du territoire. Les projets à caractère original, exemplaire et reproductibles seront privilégiés, de même que les projets intégrant une dimension sociale.

Calendrier pour le dépôt des dossiers

15 Janvier 2020 : ouverture des pré-demandes

15 Mars 2020 : clôture des pré-demandes

Fin Avril 2020 : sélection des pré-demandes

La Communauté de communes Vallée du Haut-Anjou adhère au dispositif « Territoires engagés pour la Nature »

La communauté de communes Vallée du Haut-Anjou s'étend sur un territoire de 73 100 hectares, dont 3 010 hectares de forêts et de milieux semi-naturels pour une population de 36 126 habitants. Consciente des enjeux liés à la biodiversité sur son territoire, elle a choisi de s'impliquer dans le dispositif *Territoires engagés pour la Nature*. Cette initiative conjointe du Ministère de la transition écologique et solidaire et de Régions de France, à laquelle l'Agence française pour la Biodiversité et l'Agence de l'eau contribuent activement, vise à faire émerger, reconnaître et accompagner l'engagement des collectivités qui présentent des projets de territoire en faveur de la biodiversité.

La Communauté de communes Vallée du Haut-Anjou s'est engagée dans un projet autour de 7 actions pour répondre aux défis environnementaux du territoire. 3 actions ont déjà été engagées :

- ✓ **Le Portrait Environnemental de Territoire** avec le CPIE Loire Anjou
- ✓ La mise en œuvre du **Contrat Nature 2018-2020** pour la restauration des continuités écologiques
- ✓ Participation à l'élaboration de plusieurs **Contrats Territoriaux Milieux Aquatiques** (Basses Vallées Angevines, Romme, Suine et Piron Baconne, Erdre Amont, Oudon)

Voir la fiche dédiée en annexe.

CONTACT PRESSE - Sophie Ferger : sophie.ferger@paysdelaloire.fr / 02 28 20 65 30 - 07 72 21 16 97